

# SIAEP Rive Gauche de la Dore Eau potable



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007 Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site <a href="https://www.services.eaufrance.fr">www.services.eaufrance.fr</a>, rubrique « l'Observatoire »

# Table des matières

1.	Carac	térisation technique du service	3
	1.1.	Présentation du territoire desservi	3
	1.2.	Mode de gestion du service	4
	1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1)	6
		Nombre d'abonnés	
	1.5.	Eaux brutes	8
	1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	8
	1.6.	Eaux traitées	10
	1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021	10
	1.6.2.		
	1.6.3.	Traitement/Désinfection	11
	1.6.4.	Achats d'eaux traitées	12
	1.6.5.	Volumes produits à Pont du Château	12
	1.6.6.	Volumes vendus au cours de l'exercice	13
	1.6.7.		
	1.6.8.		
		Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	
	1.8.	Les ouvrages structurants	16
2.	Tarifi	cation de l'eau et recettes du service	18
	2.1.	Modalités de tarification	.18
		Facture d'eau type (D102.0)	
	2.3.	Recettes	20
3.	Indica	ateurs de performance	.21
		Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)	
		Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)	
		Indicateurs de performance du réseau	
	3.3.1.	-	
	3.3.2.	, ,	
	3.3.3.		
	3.3.4.		
	3.4.	Les Missions des agents du SIAEP	
	3.5.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	.28
4.	Finan	cement des investissements	.29
		Branchements en plomb	
		Montants financiers	
		État de la dette du service	
		Amortissements	
		Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les	
		inces environnementales du service	.30
5.	Actio	ns de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	.31
		Abandons de créance ou versements à un fond de solidarité (P109.0)	
6.		ns de communications	
est S		Bulletin d'information joint aux factures d'eau	
		Bulletin d'information	
		Le site internet du SIAEP	
7.		aux récapitulatifs des indicateurs	
8.		ote de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne	
J.	111	··· ··· · · · · · · · · · · · · · · ·	

# 1. Caractérisation technique du service

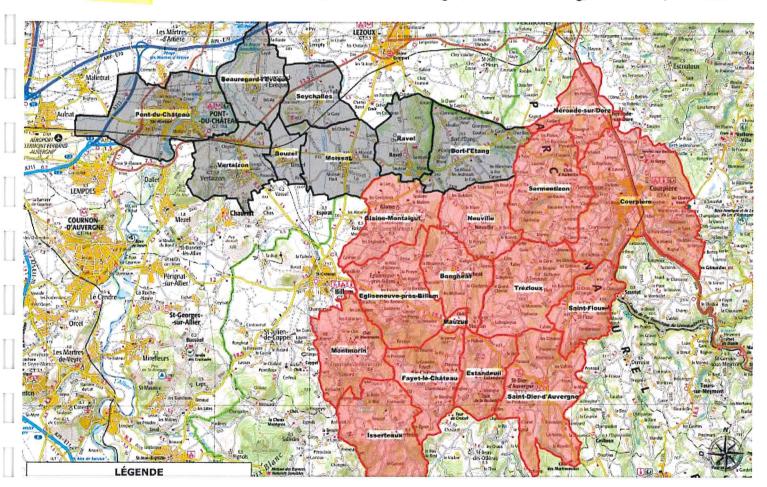
#### 1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau ☐ communal ☐ intercommunal

- Nom de la collectivité : SIAEP Rive Gauche de la Dore
- Nom de l'entité de gestion : eau potable
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.):

Bongheat, Courpière (partiellement), Domaize (Quelques hameaux), Égliseneuve-près-Billom Estandeuil, Fayet-le-Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Néronde-sur-Dore, Saint-Dier-d'Auvergne, Saint-Flour l'Etang, Sermentizon, Trézioux.



Zone Noire: territoire traversé par une conduite du SIAEP

Zone Rouge: territoire adhérent au SIAEP - Eau potable desservie par le SIAEP

	Compétences liées au service :		
	•	Oui N	on
	Production		
	Protection de l'ouvrage de prélèvement (1)	<b></b>	
	Traitement (1)	<b>I</b>	
	Transfert	$\square$	
	Distribution	团	
•	Existence d'une CCSPL	□ Oui	☑ Non
• au	Existence d'un schéma de distribution sens de l'article L2224-7-1 du CGCT	☐ Oui, date d'approbation* :	Non
•	Existence d'un règlement de service	☑ Oui, date d'approbation* : 11	/04/2022 □ Non
•	Existence d'un schéma directeur	$\Box$ Oui, date d'approbation* :	
Le	schéma directeur d'alimentation en eau	potable est en cours d'élaboratio	on par le bureau d'études SAFEGE.

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en Régie à autonomie financière

Le SIAEP est une collectivité territoriale.

Les décisions importantes sont prises lors des Comités Syndicaux qui se réunissent environ 1 fois par trimestre. L'assemblée est composée de deux délégués par commune adhérente.

<sup>\*</sup> Approbation en assemblée délibérante

## L'assemblée délibérante est composée des membres suivants :

BONGHEAT	Monsieur	ROCHE Grégory	Délégué
BONGHEAI	Madame	GUILHOT Laurence	Déléguée
COLIDBIEDE	Monsieur	GOSIO René	Délégué
COURPIERE	Monsieur	PFEIFFER Bernard	Vice-Président
EGLISENEUVE-PRES-	Monsieur	CASSOUX Brice	Délégué
BILLOM	Monsieur	SWITEK Samuel	Délégué
ECTANDELIII	Madame	BROSSEL Véronique	Déléguée
ESTANDEUIL	Monsieur	TRAVERS Jean-Michel	Vice-Président
FAYET LE CHÂTEAU	Madame	OBOLENSKY Jennifer	Déléguée
FATEI LE CHATEAU	Monsieur	BELNOU Jean Bernard	Délégué
GLAINE MONTAIGUT	Monsieur	PIC BERNARD	Vice-Président
GLAINE MONTAIGUT	Monsieur	PARROT Yohann	Délégué
ISSERTEAUX	Monsieur	CHARBONNEL Dominique	Vice-Président
ISSERIEAUX	Monsieur	ROCCHETTO Lionel	Délégué
MAUZUN	Monsieur	RALUY Olivier	Délégué
WAUZUN	Monsieur	RENE Roland	Délégué
MONTMORIN	Monsieur	PIREYRE Eric	Vice-Président
MONTMORIN	Monsieur	MASSON Lucien	Délégué
NERONDE-SUR-DORE	Monsieur	GONIN Michel	Président
NEKONDE-SUK-DOKE	Monsieur	BAUDIMENT Philippe	Délégué
NEUVILLE	Monsieur	FAYET Pierre	Vice-Président
NEUVILLE	Madame	MATHIEU Nelly	Déléguée
SAINT-DIER	Monsieur	JUILLARD-CONDAT Claude	Délégué
D'AUVERGNE	Monsieur	SESSA Jean-Louis	Délégué
SAINT-FLOUR L'ETANG	Monsieur	DOS SANTOS Christophe	Délégué
SAIN I-FLOUR LETANG	Madame	DUGAND Magali	Déléguée
SERMENTIZON	Monsieur	MARTEL Renaud	Délégué
SERVICIN HZOIN	Madame	DEFFRADAS Christiane	Déléguée
TREZIOUX	Monsieur	BERTIN Frédéric	Délégué
IREZIOUA	Monsieur	SEVILLA Paul	Délégué

## 1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert 7 858 habitants au 31/12/2021 (7 840 au 31/12/2020).

Colonne1	Population municipale	Population désservie par SIAEP
Bongheat	429	429
Courpiere	4017	1130
Domaize	388	78
Egliseneuve	808	808
Estandeuil	482	482
Fayet le château	367	367
Glaine Montaigut	580	580
Isserteaux	408	408
Mauzun	117	117
<b>Montmorin</b>	720	720
Neuville 350	379 TO AMAN	379
Néronde sur Dore	523	523
Saint Dier d'Auvergne	542	500
Saint Flour	279	279
Sermentizon	575	575
Trézioux	483	483
Total	11097	7858

#### 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert 5 206 abonnés au 31/12/2021 (5 170 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Nombre d'abonnés Non domestiques au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Bongheat	275	261	20	281	2,18%
Courpière	603	569	33	602	-0,17%
Domaize	43	45	4	49	13,95%
Égliseneuve-près-Billom	524	494	33	527	0,57%
Estandeuil	287	266	19	285	-0,70%
Fayet-le-Château	285	262	25	287	0,70%
Glaine-Montaigut	335	328	20	348	3,88%
Isserteaux	335	305	24	329	-1,79%
Mauzun	90	83	8	91	1,11%
Montmorin	389	376	22	398	+ 2,31%
Neuville	287	270	15	285	-0,70%
Néronde-sur-Dore	255	264	21	285	11,76%
Saint-Dier-d'Auvergne	481	417	40	457	-4,99%
Saint-Flour	208	200	16	216	3,85%
Sermentizon	417	372	40	412	-1,20%
Trézioux	354	321	33	354	0,00%
Total	5168	4833	373	5206	0,74%

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 13,15 abonnés/km au 31/12/2021 (13,06 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 1,51 habitants/abonné au 31/12/2021 (1,52 habitants/abonné au 31/12/2020).

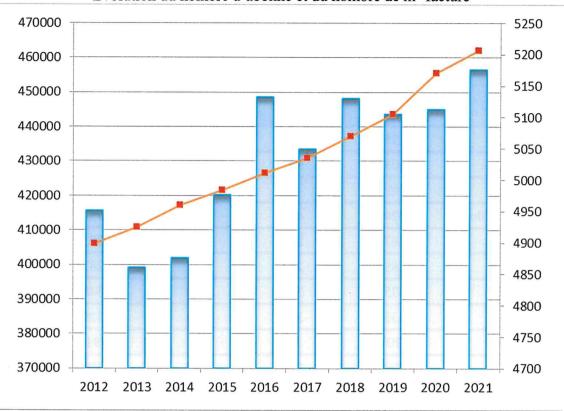
La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 87,71 m³/abonné au 31/12/2021. (86,07 m³/abonné au 31/12/2020).

En 2021, le SIAEP a créé 48 branchements neufs répartis sur les communes de la manière suivante :

En parallèle, 8 installations ont été supprimées.

Ville (PC)	Nbre Brcht
BONGHEAT	6
EGLISENEUVE PRES BILLOM	7
ESTANDEUIL	1
FAYET LE CHATEAU	3
GLAINE MONTAIGUT	8
ISSERTEAUX	2
MONTMORIN	4
NERONDE SUR DORE	3
NEUVILLE	3
SAINT DIER D AUVERGNE	5
TREZIOUX	6
Total	48

#### Evolution du nombre d'abonné et du nombre de m³ facturé



#### 1.5. Eaux brutes

#### 1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève 401 790 m³ pour l'exercice 2021 (466 092 pour l'exercice 2020).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Puits de la Boucle du Buisson 6	Puits à drains rayonnant Ressource souterraine	2 400 m³/jour	466 092	401 790	-13,8%
Total			466 092	401 790	-13,8%

<sup>(1)</sup> Débits et durée de prélèvement autorisés par l'arrêté de DUP (préciser les unités). Si la ressource ne nécessite pas de traitement, le volume prélevé peut être égal au volume produit)

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

## Photos de l'intérieure du Puits de Captage des Gravières à Pont du Château Profondeur de l'ouvrage : 7 m environ Pompage dans la nappe alluviale de l'Allier

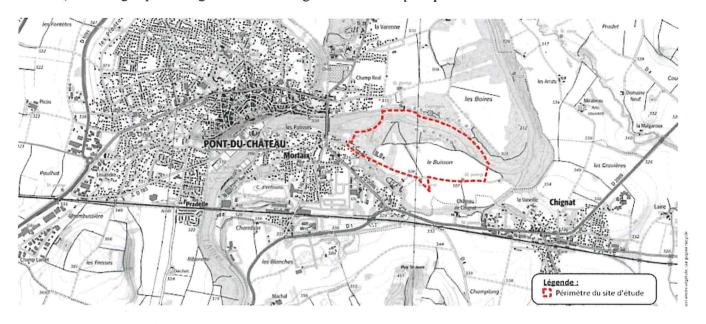








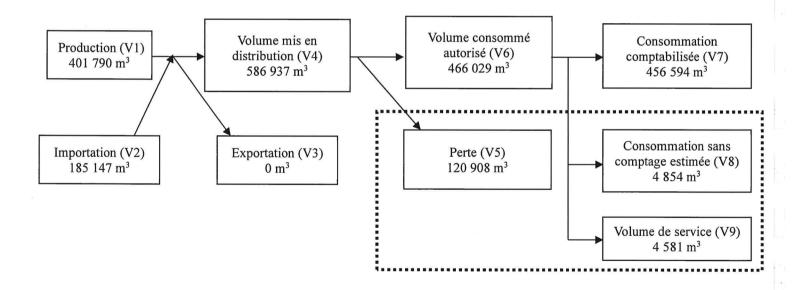
Afin de préserver la qualité de eaux et de mettre en place des actions de prévention dans le périmètre de protection éloigné des puits de captage, le SIAEP Rive Gauche de la Dore a missionné le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) d'Auvergne pour rédiger une notice de gestion des champs captant.



L'objectif est de mettre en place des actions ayant pour but de préserver les espaces naturels et d'améliorer la qualité des eaux.

#### 1.6. Eaux traitées

#### 1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2021



#### 1.6.2. Production



Pour le SIAEP Rive Gauche de la Dore, le volume produit correspond au volume prélevé.

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volume produit durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes produits en %	Indice de protection de la ressource exercice 2021
Puits de la Boucle du Buisson 6	466 092	401 790	-13,8%	80
Total du volume produit (V1)	466 092	401 790	-13,8%	80

## 1.6.3. Traitement/Désinfection



Le service a 7 stations de traitement qui permettent d'assurer une désinfection.

Nom du site de chloration	Commune	Etage de pression	Type de chloration	Asservissement	Contrôle
Pompage de la Boucle du Buisson	Pont-du- Château	Production Bas Service	Chlore Gazeux	Débit du puits	Par analyseur
Station relai n°2 L'Orme	Bongheat	Service transversal	Chlore Gazeux	Débit sortant station de Neuville	Non
Réservoir de Lair	Néronde-sur- Dore	Bas Service	Chloration liquide	Débit entrant	Non
Réservoir de La Couleyre	Saint-Dier- d'Auvergne	Service central	Chloration liquide	Débit entrant	Non
Réservoir de Marmy	Sermentizon	Service central	Chloration liquide	Débit entrant	Non
Regard de comptage Le Montheil	Fayet-le- Château	Haut Service	Chloration liquide en ligne	Débit	Non
Réservoir de La Vialle	Montmorin	Haut service	Chloration liquide	Débit entrant	Non

En 2021, deux agents techniques ont suivi une formation pour l'utilisation et la manipulation du chlore gazeux.

#### Achats d'eaux traitées



Afin de sécuriser son alimentation en eau potable, le SIAEP Rive Gauche de la Dore possède des interconnexions :

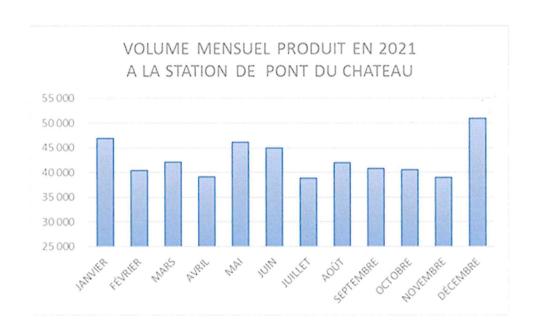
- Au niveau de la station de pompage de Pont du Château avec le SIAEP Basse Limagne
- Sur le haut service avec le SIAEP du Bas Livradois

En 2021, une interconnexion a été créé avec la Ville de COURPIERE au niveau de l'avenue du Général Leclerc. Il s'agit d'une interconnexion de secours qui sera mise en service en cas de problème.

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volume acheté durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation des volumes achetés en %
SIAEP Basse Limagne	73 695 m³	112 533 m³	+ 35 %
SIAEP Bas Livradois (MONTMONIW)	53 629 m³	72 612 m³	+ 26 %
Total d'eaux traitées achetées (V2)	127 324 m³	185 147 m <sup>3</sup>	+ 31 %

#### 1.6.5. Volumes produits à Pont du Château

Les volumes mensuels mis en distribution au niveau de la station de pompage de la commune de Pont du Château sont les suivants :



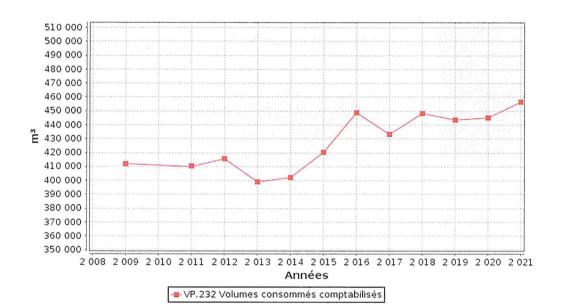
Ces volumes correspondent au cumul en entre l'achat d'eau au SIAEP de la Basse Limagne et la production au niveau de notre puits des gravières.

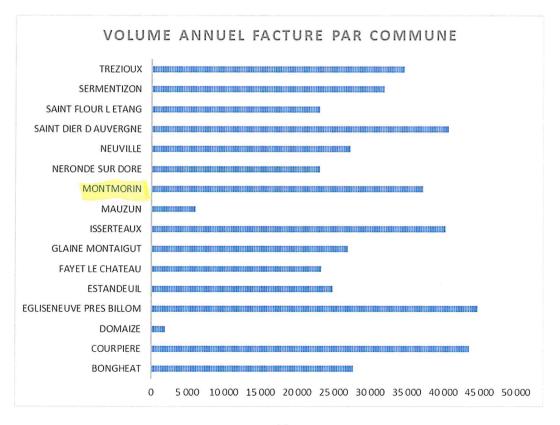
#### Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>	444 986	456 594	2,6%
Total vendu aux abonnés (V7)	444 986	456 594	+ 2,6%

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.





Le SIAEP Rive Gauche de la Dore procède à une relève physique annuel des compteurs d'eau. Suite à cette relève, le service facturation émet les factures aux période suivantes :

COMMUNE	PERIODE CONSOMMATION	DATE FACTURATION
MAUZUN		
BONGHEAT		
NEUVILLE	MARS 2020 / MARS 2021	JUIN 2021
GLAINE		
MONTAIGUT		
TREZIOUX		
ESTANDEUIL		
FAYET LE CHATEAU	AVRIL 2020 / AVRIL 2021	JUILLET 2021
MONTMORIN		
ISSERTEAUX	MAI 2020/MAI 2021	JUILLLET 2021
SAINT FLOUR		
L'ETANG	JUIN 2020 / JUIN 2021	AOUT 2021
NERONDE		
SERMENTIZON		
COURPIERE		
EGLISENEUVE	SEPTEMBRE 2020 / SEPTEMBRE	NOVEMBRE 2021
SAINT DIER	2021	
DOMAIZE		

# 1.6.7.

#### Autres volumes



Period 202	Exercice 2020 en m3/an	Exercice 2021 en m3/an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	3 351	4 854	44,9%
Volume de service (V9)	4 251	4 581	7,8%

A quoi correspondent les volumes consommés sans comptage V8?

Il s'agit des volumes comptabilisés mais non facturés suite à un dégrèvement ou une remise gracieuse.

A quoi correspondent les volumes de service V9?

En 2021, le volume de service est estimé à 4 581 m³. Ce volume d'eau a été utilisé:

- pour vidanger les réservoirs avant le lavage de ces derniers,
- pour le nettoyage des réservoirs (Le SIAEP procède en régie au nettoyage de ses réservoirs à une fréquence annuelle)
- pour le contrôle des hydrants,
- pour purger les réseaux d'eau après une fuite dans le but d'enlever l'air,
- pour rincer les canalisations neuves avant mise en service de ces dernières.



#### 1.6.8.

#### Volume consommé autorisé



	Exercice 2020 en m3/an	Exercice 2021 en m3/an	Variation en %	
Volume consommé autorisé (V6)	452 588	466 029	3%	

# 1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 396 kilomètres au 31/12/2021 (396 au 31/12/2020).

Dans le courant de l'année 2021, le SIAEP Rive Gauche de la Dore a migré son SIG sur KIS.

#### Extrait de KIS:



# 1.8.Les ouvrages structurants



Le SIAEP Rive Gauche de la Dore dessert un territoire très vallonné avec un habitat très dispersé. Pour maintenir une distribution en eau potable, de nombreux ouvrages sont présents sur le territoire :

#### 4 STATIONS DE POMPAGE et 5 ACCELERATEURS ET SURPRESSEURS INTERMEDIAIRES

Nature de l'ouvrage	Lieu	Volume de stockage	Electricité	Télétransmission	Nombre de pompes
Puits	La Boucle du Buisson	Pas de stockage	oui	oui	2
Station de pompage	La Boucle du Buisson	50 m <sup>3</sup>	oui	oui	2
Station de pompage	Le Chemin	200 m <sup>3</sup>	oui	oui	2
Station de pompage	L'Orme	200 m <sup>3</sup>	oui	oui	2
Station de pompage	La Prunelière	200 m <sup>3</sup>	oui	oui	2
Accelérateur	Mauzun	Pas de stockage	oui	oui	2
Accelérateur	Le Tronchet	Pas de stockage	oui	oui	2
Surpresseur	La Farge	Pas de stockage	oui	oui	2
Surpresseur	Gague	Pas de stockage	oui	oui	3
Surpresseur	Les Moulins	Pas de stockage	oui	oui	2

En 2021, les dépenses énergétiques couvrent quasiment 10 % de nos dépenses.

#### 10 RESERVOIRS D'EAU POTABLE

Avec une capacité de stockage de 4 800 m3

Nature de l'ouvrage	Lieu	Volume de stockage	Electricité	Télétransmission
Réservoir	Courcourt Commune de Seychalles	1000 m³	NON	oui
Réservoir	Les Granges Commune de Neuville	200 m <sup>3</sup>	oui	oui
Réservoir	Lair Commune de Néronde/Dore	200 m <sup>3</sup>	oui	oui
Réservoir	Château Commune de Mauzun	1000 m <sup>3</sup> + 2 de 200 m <sup>3</sup>	oui	oui
Réservoir	Paillat Commune de Trézioux	500 m <sup>3</sup>	OUI	oui
Réservoir	Marmy Commune de Sermentizon	200 m <sup>3</sup>	OUI	oui
Réservoir	La Couleyre Commune de St Dier d'Auvergne	100 m <sup>3</sup>	NON	oui
Réservoir	Le Quai Commune d'Isserteaux	200 m <sup>3</sup>	001	oui
Réservoir	La Vialle Commune de Montmorin	150 m <sup>3</sup>	oui	oui
Réservoir	La Boissière Commune d'Egliseneuve/Billom	200 m <sup>3</sup>	OUI	OUI

Pour assurer une continuité du service d'alimentation en eau potable, l'ensemble des sites sont équipés de télésurveillance, de sécurité anti-intrusion.

Les agents administratifs et techniques du SIAEP assurent une permanence 24 Heures / 24 – 7 jours / 7 et 365 jours/an.

#### 39 COMPTEURS DE SECTORISATION

Dans le cadre du schéma directeur d'alimentation en eau potable, le bureau d'études SAFEGE a préconisé la pose de 7 compteurs de sectorisation.

Au 31 décembre 2021, le parc comprend 39 compteurs de sectorisation équipés de système de télésurveillance.

# 2. Tarification de l'eau et recettes du service

#### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Frais d'accès au service :

0 € au 01/01/2021 30 € au 01/01/2022

Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Part de la colle	etivité	
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	65 €	65 €
Part proportionnelle (€ HT/m³)		
Prix au m³	1,43 €/m³	1,44 €/m³
Taxes et redev		THE PROPERTY OF
Taxes	ances	
Taux de TVA (2)	5,5 %	5,5 %
Redevances		
Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,035 €/m³	0,035 €/m³
Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,23 €/m³	0,23 €/m3
Autre :	0,006 €/m³	0,006 €/m³

<sup>(1)</sup> Rajouter autant de lignes que d'abonnements

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- ➤ Délibération du 06/10/2021 effective à compter du 1/01/2022 fixant les tarifs du service d'eau potable.
- ➤ Délibération du 06/10/2021 effective à compter du 1/01/2022 fixant les frais d'accès au service.
- ➤ Délibération du 06/01/2022 effective à compter du 1/03/2022 fixant les tarifs pour la réalisation des branchements.

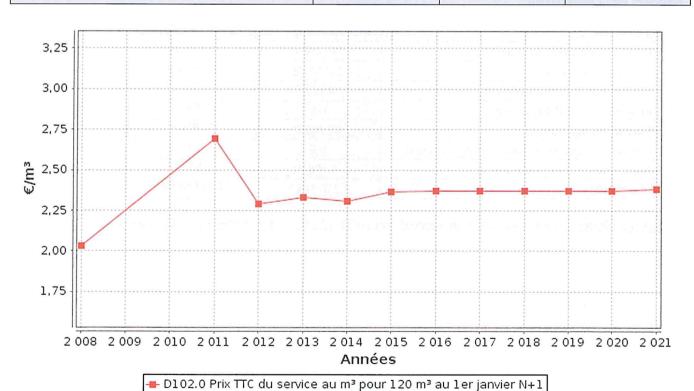
<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les communes et EPCI de moins de 3000 habitants, et obligatoire pour les communes et EPCI de plus de 3000 habitants et en cas de délégation de service public.

# 2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %	
Par	t de la collectivité			
Part fixe annuelle	65,00	65,00	0%	
Part proportionnelle	171,60	172,80	0,7%	
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant à la collectivité	236,60	237,80	0,5%	
Part du délégataire <i>(et</i>	n cas de délégation de s	service public)		
Part fixe annuelle	tes a filst at primer.	ista should a stand	Captudia.	
Part proportionnelle	SANS OBJET			
Montant HT de la facture de 120 m³ revenant au délégataire		less and skip its in		
Tax	ces et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	4,20	4,20	0%	
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	27,60	27,60	0%	
Autre:	0,72	0,72	0%	
TVA	14,80	14,87	0,5%	
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	47,32	47,39	0,1%	
Total	283,92	285,19	- 0,5%	
Prix TTC au m³	2,37	2,38	0,4%	



Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence :

× annuelle
□ semestrielle
□ trimestrielle
□ quadrimestrielle

La facturation est effectuée avec une fréquence :

× annuelle
□ semestrielle
□ trimestrielle
□ quadrimestrielle

Afin d'être au plus près des demandes des usagers et de suivre les évolutions imposées par la trésorerie, le SIAEP propose l'ensemble des moyens de paiements suivants :

- La mensualisation avec 9 échéances,
- Le prélèvement automatique à échéance,
- Le paiement par internet avec des identifiants inscrit sur la facture,
- Par chèque
- En retournant le talon de paiement (si le RIB a déjà été envoyé)
- En numéraire chez les commerçants conventionnés.

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants :

Des frais d'accès au service ont été instauré au niveau du SIAEP afin de ne pas répercuter sur l'ensemble des usagers les coûts d'intégration des nouveaux contrats.

Le prix de l'eau était constant depuis 2016. Une augmentation de 1 centimes a été voté pour l'exercice 2022 au vu de l'inflation. Cette augmentation ne permettra pas de couvrir l'augmentation des coûts de l'énergie.

#### 2.3. Recettes



#### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €
Recette vente d'eau aux usagers	992 880 €	991 485 €
dont abonnement	332 562 €	329 811 €
dont mensualisation année N+1	34 181 €	56 354 €
Recette de vente d'eau en gros	0 €	0 €
Recette liée aux travaux	81 107 €	58 976 €
Contribution exceptionnelle du budget général	0 €	0 €
Autre recette (Loyer appartement)	5 906 €	5 852 €
Total des recettes	1 340 588 €	1 281 884 €

Recettes globales: Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 1 094 896 € (1 094 540 € au 31/12/2020).

# 3. Indicateurs de performance

### 3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2021
Microbiologie	21	0	25	0
Paramètres physico-chimiques	21	2	28	5

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$taux de conformit\'e = \frac{nombre de pr\'el\`evements r\'ealis\'es - nombre de pr\'el\`evements non conformes}{nombre de pr\'el\`evements r\'ealis\'es} *100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2020	Taux de conformité exercice 2021	
Microbiologie (P101.1)	100%	100%	
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	90,5%	82,1%	

# 3.2.Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEA (15 points)	UX		
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 5 points Non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RES	EAUX		
(30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a	été obtenue pour la pa	rtie A)	
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui	
VP.240 – Intégration dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	14
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		90%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	75%	12
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET			X
(75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins on		A et B)	
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	Oui: 10 points Non: 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)	Oui : 10 points Non : 0 point		0
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	Oui : 10 points Non : 0 point	Non	0
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	Oui : 10 points Non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au	Oui : 5 points Non : 0 point	Oui	5
moins la moitié du linéaire de réseaux			

<sup>(1)</sup> l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(2)</sup> l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

<sup>(3)</sup> non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

## 3.3. Indicateurs de performance du réseau

### 3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

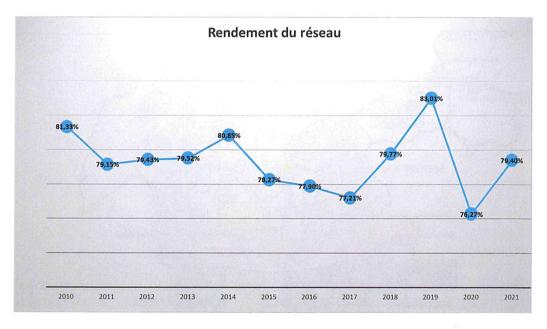
Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

rendement du réseau = 
$$\frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

part du volume vendu parmi le volume mis en distribution = 
$$\frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	81,3 %	79,4 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	4,23	3,22
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	75 %	77,8 %



SOURCE OBSERVATOIRES DES SERVICES PUBLIQUES DE L'EAU

79,8 %

En 2017, en France, le rendement moyen du réseau de distribution d'eau potable est d'environ 79,8 % : pour 5 litres mis en distribution, 1 litre d'eau revient au milieu naturel sans passer par le consommateur.

Le territoire du SIAEP se trouvant en zone rural avec un habitat dispersé, le rendement de réseau peut être considéré comme BON.



Photo d'un manchon de réparation

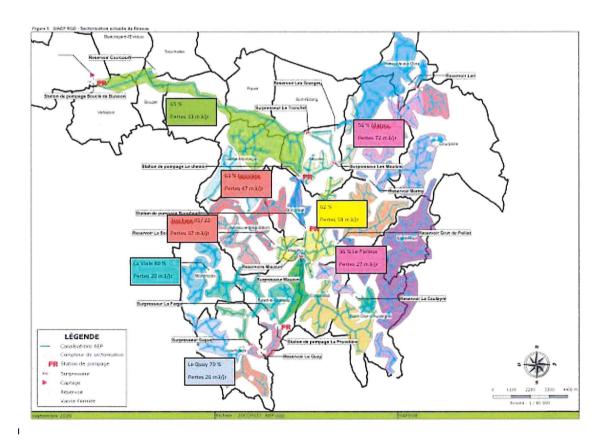


Intervention nocturne

En 2021, les agents techniques du SIAEP ont réparé 38 fuites.

Grâce à l'ensemble des compteurs de sectorisation installés sur le réseau d'eau potable et une analyse des données de consommation, le SIAEP est en mesure de sectoriser les zones de fuites.

Cette analyse permet de planifier les travaux de renouvellement de réseaux et d'accentuer le travail de recherche de fuite.



#### 3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

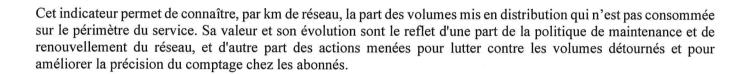


Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne fait pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

indice linéaire des volumes non comptés = 
$$\frac{V_4 - V_7}{365 * linéaire du réseau de desserte en km}$$

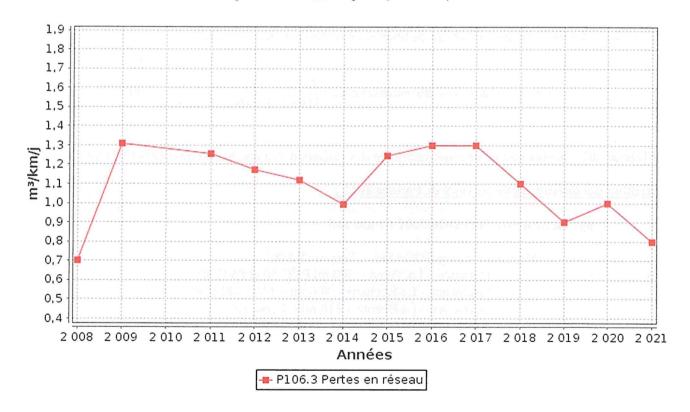
Pour l'année 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 0,9 m³/j/km (1 en 2020).

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



indice linéaire des pertes en réseau = 
$$\frac{V_4 - V_6}{365 * linéaire du réseau de desserte en km}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des pertes est de 0,8 m<sup>3</sup>/j/km (1 en 2020).

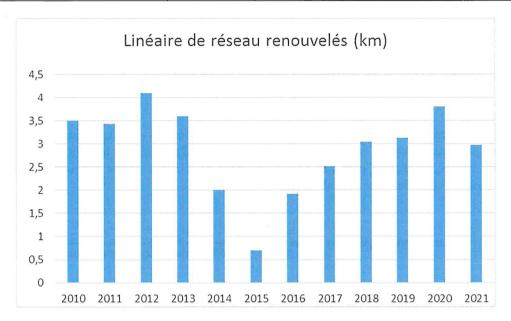


#### Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire renouvelé en km	2.52	3.045	3.123	3.815	2.977



Au cours des 5 dernières années, 15.48 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

taux moyen de renouvellement des réseaux = 
$$\frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * linéaire du réseau de desserte} * 100$$

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,86% (0,71 en 2020).

#### Répartition des opérations de travaux de l'année 2021 :

#### - Programme de travaux 2020/2021 : 1 km 865

Maîtrise d'œuvre SOCAMA – Travaux SADE

Domaize - La Vigne - 500 ml PVC 50 et PVC 40

Isserteaux – La Rochette – 860 ml – PVC 140 et PEHD 50

Isserteaux – La Beauté – 210 ml – Fonte 125

Isserteaux – Pose compteur de sectorisation pour achat/vente d'eau avec SIAEP BAS LIVRADOIS

Maîtrise d'œuvre GEOVAL – Travaux MONTHEIL TP Courpière– Avenue du Général Leclerc – 295 ml - PVC 160

Maîtrise d'œuvre SAFEGE – Travaux SCIE - EIFFAGE Pose de compteurs de sectorisation

#### Travaux en régie : 1 km 112

MONTMORIN Serpanoux – 290 ml de PVC 63 et PEHD 40
SAINT DIER – L'Ardialet – 369 ml de PEHD 40
MONTMORIN – Masson – 106 ml de PEHD 40
MONTMORIN – Le Bois – 170 ml de PEHD 50 – création lotissement
NEUVILLE – Les Granges – réhabilitation intérieure réservoir
PONT DU CHATEAU – Amélioration du transit

- Soit un total de près de 3 km de réseau.









#### 3.4.Les Missions des agents du SIAEP

L'objectif est d'être en mesure d'assurer une continuité dans l'alimentation en eau potable.

Pour ce faire, les différentes missions des agents d'exploitations des réseaux sont très variées :

- Recherche et réparation des fuites pour limiter des pertes en eau,
- Entretien des ouvrages structurants (nettoyage des cuves, contrôles de bon fonctionnement, entretien des espaces verts),
- Pose des branchements neufs,
- Suivi des travaux effectués par des prestataires,
- Intervention chez les abonnés sur leur dispositif de comptage,
- Renouvellement du parc de compteur,

En 2021, 181 compteurs ont été renouvelés.

#### 3.5.Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0% Aucune action de protection

20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours

40% Avis de l'hydrogéologue rendu

50% Dossier déposé en préfecture

60% Arrêté préfectoral

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)

100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est 80%.

# 4. Financement des investissements

# 4.1.Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder  $10~\mu g/l$ . Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2020	Exercice 2021	
Nombre total des branchements	0	0	
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0	
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0	
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	100 %	100 %	
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0 %	0 %	

#### 4.2. Montants financiers



DEPENSES INVESTISSEMENT	Réalisations 2021	Réalisations 2020
Opération 127 ACQUISITION DIVERS MATERIELS	956.34	250,00
Opération 128 MATERIEL DE TRANSPORT		13 444,24
Opération 130 ACQUISITION INFORMATIQUE ET MOBILIER		1 418,00
Opération 156 PROGRAMME 2016-2017		10 200,07
Opération 168 TRAVAUX LE BOURG NERONDE/DORE	25 337,50	
Opération 170 PROGRAMME 2018-2019		253 018,35
Opération 171 PROGRAMME 2019-2020		260 710,00
Opération 172 RESERVOIR LES GRANGES NEUVILLE	33 443,11	
Opération 174 COURPIERE AVENUE DU GENERAL LECLERC	1 151,50	
Opération 175 PROGRAMME 2020-2021	58 327,60	6 936,00
Opération 176 RESEAU AEP ST FLOUR LE BOURG		17 453,00
Opération 178 COMPTEURS SECTORISATION SDAEP	310,00	
Opération 180 ECHELLES LA VIALLE ET PAILLAT		2 821,61
Opération 181 PROGRAMME 2021-2022	7 312,40	
Opération 182 TRAVAUX EN REGIE SERPANOUX MONTMORIN	17 424,78	
Opération 183 AMELIORATION TRANSIT PONT-DU-CHATEAU	49 484,00	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	193 747,23	566 251,27

#### **RECETTES INVESTISSEMENT**

SUBVENTIONS DEPARTEMENT	103 313,80
AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX (SIAEP BAS LIVRADOIS)	7 566,33
Opération 156 PROGRAMME 2016-2017	110 880,13
SUBVENTIONS DEPARTEMENT	134 039,87
Opération 170 PROGRAMME 2018-2019	156 304,87
SUBVENTIONS DEPARTEMENT	
Opération 171 PROGRAMME 2019-2020	119 205,72

TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT 119 205,72 267 185,00

TOTAL DEPENSES TRAVAUX 192 790,89 551 139,03

#### 4.3. État de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre 2021 fait apparaître les valeurs suivantes :

table water peut audoire aux superimenten des franches	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	0	0

#### 4.4. Amortissements



Pour l'année 2021, la dotation aux amortissements a été de 303 562 € (304 995 € en 2020).

# 4.5. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service



#### DES INVESTISSEMENTS ANNUELS – LES TRAVAUX PREVUS EN 2022

#### <u>Le Programme annuel de travaux :</u>

Montant des travaux : 250 000 € HT avec une participation financière du CONSEIL DEPARTEMENTAL Maîtrise d'œuvre : SOCAMA

- Renouvellement de canalisations :

Sermentizon- Le Pialoux	Glaine Montaigut- Chez Coq	Montmorin - La Vialle
385 ml	720 ml	135 ml

- Reprise de l'hydraulique dans les stations de pompage de Bongheat et Neuville

#### Des travaux à Courpière :

Montant des travaux : 65 000 € HT avec une participation financière du CONSEIL DEPARTEMENTAL Maîtrise d'œuvre : GEOVAL

- Renouvellement de canalisations Avenue Pierre de Coubertin

#### Des travaux de réhabilitation des ouvrages :

- Réhbilitation du réservoir de La Vialle à Montmotin

#### Des travaux en régie :

- Pose d'un poteau incendie à La Prunelière Haute à Fayet le Château
- Renouvelement de 375 ml de réseau aux Escuits à Egliseneuve Prés Billom

# 5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

# 5.1. Abandons de créance ou versements à un fond de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

#### Entre en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fond créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fond de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

7 394,87 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0162 €/m³ pour l'année 2021 (0 €/m³ en 2020).

# 6. Actions de communications

#### 6.1. Bulletin d'information joint aux factures d'eau



#### BILAN DE L'EVOLUTION DES MODES DE PAIEMENT

1ère année de mensualisation : 496 contrats souscrits au 10/05/2021 avec au taux de réussite à plus de 99 %

En cas de difficultés de paiement, vous pouvez contacter la trésorerie de Billom au 04 73 68 41 01

#### INFORMATION QUALITE DE L'EAU

L'Agence Régionale de Santé met en ligne l'ensemble des résultats qualité de l'eau potable de votre commune : https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau

L'ensemble des bulletins d'analyses se trouvent également sur notre site internet.

#### DES INVESTISSEMENTS ANNUELS - LES TRAVAUX PREVUS EN 2021

#### Le Programme annuel de travaux :

Montant des travaux : **300 000 € HT** avec une participation financière CONSEIL DEPARTEMENTAL Maîtrise d'œuvre : **SOCAMA** Entreprises : **SADE** 

- Renouvellement canalisation à ISSERTEAUX (La Rochette et La Beauté) et à DOMAIZE (La Vigne)
- Regard d'interconnexion avec le SIAEP du Bas Livradois
   Un total de 1km575 avec la reprise de 36 branchements

#### Des travaux en régie :

- Renouvellement canalisation à MONTMORIN (Serpanoux) et à SAINT DIER (L'ardiallet)
- La pose de poteaux incendie à ESTANDEUIL
- La Réhabilitation d'un réservoir à NEUVILLE

#### QUE FAIRE QUAND JE RECOIS UN COURRIER DE FORTE CONSOMATION ?

Lorsque la tournée de relève de votre commune se termine, vous pouvez recevoir un courrier vous informant d'une augmentation significative de votre consommation, ou de la présence d'une fuite potentielle sur votre installation. Pas de panique ! Cette consommation peut être normale, et liée à une utilisation plus importante d'eau du fait, par exemple, d'un remplissage de piscine, d'un accroissement du nombre d'occupants, d'une présence plus accrue dans votre logement. Nous vous invitons alors à informer nos services de tout élément que vous jugeriez utile.

#### Dans le cas contraire, nous vous conseillons :

- D'effectuer une vérification de votre installation
- De procéder à un relevé du compteur en deux fois, à plusieurs d'heures d'intervalles, sans utiliser d'eau. Si le compteur d'eau tourne, il y a bien un écoulement d'eau
- De contacter votre plombier afin de remédier au problème
- De contacter nos services pour pouvoir prétendre, selon la réglementation en vigueur, à un possible dégrèvement sur votre facture.

Des conseils techniques se trouvent en ligne sur notre site internet.

#### Nouveauté 2021 ·



#### 6.2. Bulletin d'information



#### PRIX DE L'EAU POUR 2022

Après un maintien du prix de l'eau entre les années 2016 et 2021, les élus ont voté une légère augmentation pour faire face à l'inflation et aux baisses de consommation.

Abonnement habitation

65.00 € HT

Prix du m3

1,40 € HT (au lieu de 1,39 € HT)

Taxe et redevance (Agence de l'eau...)

Pour une consommation moyenne d'un foyer de 4 personnes de 120 m³/an Cela représente un total de 285.19 € TTC (abonnement compris), soit 0.00237 €/Litre Pour tout nouvel abonné, le SIAEP a également mis en place des frais d'accès au service à hauteur

de 30 €.

Fermeture de la Trésorerie de Billom à compter du 01/01/2022

Pour tous les paiements en liquide, vous devrez vous rendre au centre des finances publiques de Thiers.

Pensez à bien envoyer vos factures à Lille (adresse inscrite sur le talon de votre facture)

#### **INVESTISSEMENTS ANNUELS:** LE PROGRAMME DE TRAVAUX 2021

Montant des travaux: 273 568 € HT dont 110 000 € de subvention du CONSEIL DEPARTEMENTAL et 10 000 € de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

Maîtrise d'œuvre : SOCAMA

Entreprises: SADE

- Renouvellement de canalisations d'eau potable avec déplacement sous le domaine public:

> sur 860 ml (dont 470 ml en PVC 140) à La Rochette - ISSERTEAUX, sur 500 ml (dont 380 ml en PVC 50) à La Vigne - DOMAIZE

- Renouvellement de canalisation et pose d'un réseau de distribution pour limiter la pression de service - La Beauté - ISSERTEAUX,
- Pose d'un regard de comptage pour l'achat/vente d'eau potable avec le SIAEP du Bas Livradois - ISSERTEAUX,
- Renouvellement réseau fuyard Avenue Général Leclerc à Courpière avec mise en place regard de comptage pour une vente d'eau de secours

#### DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES OUVRAGES



- Etanchéité extérieure du dôme de la station de pompage - Le Chemin - NEUVILLE,
- Etanchéité intérieure du réservoir des Granges -NEUVILLE,
- Renouvellement d'une pompe station de pompage - PONT DU CHATEAU.

#### DES TRAVAUX POUR AMELIORER LES PERFORMANCES DE NOTRE RESEAU

- Pose de compteur de sectorisation GLAINE, ISSERTEAUX, SAINT FLOUR, TREZIOUX
- Pose de 15 vannes de sectionnement
- Repérage des ouvrages du réseau pour intégration dans un système d'information géométrique (SIG)



Suivez l'actualité et les alertes de votre SIAEP Rive Gauche de la Dore avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app, panneaupocket.fr













#### 6.3. Le site internet du SIAEP

#### Vous trouverez sur notre site internet :

- Les informations au sujet de la relève des compteurs,
- L'ensemble des résultats analyses de qualités des eaux,
- Le nouveau règlement de service,
- Les documents à télécharger :

Demande de branchement neuf

Formulaire de transfert

Formulaire mensualisation ou prélèvement à échéance

Demande de suppression

- Les conseils techniques aux abonnés.

# https://www.siaep-rgd.fr/



# Syndicat d'Alimentation en Eau Potable

# Rive Gauche de la Dore

PAGE D'ACCUEIL

LE SYNDICAT

**ACTUALITES** 

ANALYSES QUALITE

MARCHES PUBLICS

ESPACE "Usagers"

Conseils techniques

Tarifs

Documents à télécharger

Articles de Presse

CONTACT

LIENS UTILES

ALIMENTATION CAPTAGE

Espace "Usagers"

Cet espace permet aux usagers du service de l'eau de retrouver différents documents nécessaires à la gestion administrative de leur contrat (imprimés à remplir en cas de changement de propriétaire, en cas de décès, ...) ainsi que les tarifs actuellement en vigueur.



SIAEP Rive Gauche de la Dore Les Youx 63 520 ESTANDEUIL

Tél: 04.73.70.79.65 (NUMÉRO D'URGENCE 24H/24 et 73/7)

siaep-rgd@orange fr

# 7. <u>Tableaux récapitulatifs des indicateurs</u>

		Exercice 2020	Exercice 2021
	Indicateurs descriptifs des		
	services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	7 840	7 858
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	2,37	2,38
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	90,5%	82,1%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	91	96
P104.3	Rendement du réseau de distribution	81,3%	79,4%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1	0,9
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1	0,8
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,71%	0,86%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	0	0,0162

# 8. La Note de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

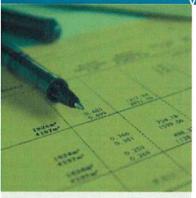


Liberté Égalité Fraternité





# L'agence de l'eau



#### **POURQUOI DES REDEVANCES?**

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.

#### LE SAVIEZ-VOUS?

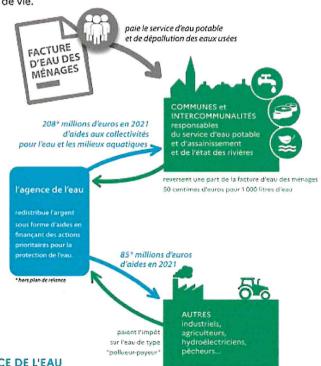
Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

#### Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- · les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

Le prix mayen de l'eau en Loire-Bretagne est de 4,37 euros TTC par m² (Sispea - données agrégées disponibles - 2019).

www.services.eaufrance.fr/docs/SISPEA\_videa.mp4





#### NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Carticle L2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose à la/au maire ou à la/au président-e de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un RPC5 - rapport annuel sur le prix et la qualité du service public - destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport (RPC5) est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'eure ce concerné. La le maire ou La le président-e de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la présente note d'information étable née par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et la réalisation de son programme plumanuel d'intervention. RPQ5 - des réponses à vos questions : https://www.scenciess.audirance.in/gestion/pgy-os-questions

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Ed. mars 2022

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

# D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2021?

En 2021, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à plus de 382 millions d'euros dont plus de 279 millions en provenance de la facture d'eau.

# recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2021 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



0,67 € de redevance de pollution pavé par les éleveurs concernés



2,98 € de redevance de pollution payés par les industriels (y compris réseaux de collecte) et les activités économiques concernés



64,04 € de redevance de pollution domestique payés par les abonnés (y compris réseaux de collecte)



pollutions diffuses payés par les distributeurs de produits phytosanitaires et répercutés sur le prix des produits

de redevances perçues par l'agence de l'eau

en 2021





2,60 € de redevance de prélèvement pavés par les irrigants



6,09 € de redevance de prélèvement payés par les activités économiques



1,93 € de redevance cynégétique payé par les chasseurs



9,19 € de redevance de prélèvement payés par les collectivités pour l'alimentation en eau

## À QUOI SERVENT LES REDEVANCES?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

# interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources

en eau pour 100 € d'aides en 2021 ? (valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2021) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2021 est la troisième année du 11° programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



5,22 € aux acteurs économiques pour la dépollution industrielle



36,99 € aux collectivités pour l'épuration et la gestion des eaux de pluie



13,91 € pour lutter contre les pollutions diffuses et protéger les captages

d'aides accordées par l'agence de l'eau en 2021



2.14 € aux collectivités rurales et urbaines pour l'amélioration de la qualité du service d'eau potable



9,98 € pour la gestion quantitative et les économies d'eau

24,49 € principalement aux collectivités pour la préservation de la qualité et la richesse des milieux aquatiques

7,26 € pour l'animation des politiques de l'eau, la sensibilisation aux enjeux de l'eau et la solidarité internationale

En 2021, sur 100 euros d'aides, 11,57 euros sont destinés à la solidarité envers les communes rurales. Avec France Relance (État), l'agence a consacré 43,7 millions d'euros supplémentaires pour les investissements dans le domaine de

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissem

# ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2021

L'année 2021 marque la troisième année du 11° programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

#### EN 2021...

















\* MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

#### CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 45 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2021 :

- · solutions fondées sur la nature ;
- · gestion et partage de la ressource ;
- · économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie;
- étude;
- · sensibilisation;
- · communication...

4 720 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 340 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

#### SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Après les questions importantes et l'état des lieux, point de départ du diagnostic et des principaux enjeux du bassin, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le 3 mars 2022, le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.

Ce vote permet de continuer à construire ensemble l'avenir de ce patrimoine précieux et essentiel qu'est l'eau.



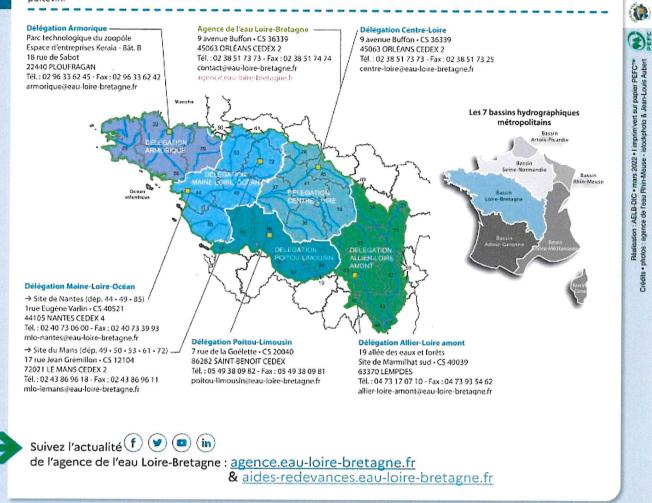
https://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

#### LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 335 communautés de communes, 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.





Retrouvez aussi toutes les ressources sur le site

enimmersion-eau.fr